Protocole Sanitaire – Primaire La Haye

CHS du 9 mars 2022

1. Application des gestes barrières et recommandations sanitaires

Concernant les élèves…

- Les enfants présentant des symptômes rappelant ceux du Covid (Ecoulement nasal, fièvre, essoufflement, toux, perte de l'odorat ou du goût ….) sont autotestés avant de venir à l'école.
En cas d'autotest positif, l'enfant reste à la maison et doit effectuer un test supplémentaire (PCR) au GGD (0800-1202 ou coronatest.nl).-En cas de test PCR positif, suivre les recommandations données par le GGD.

- Si un cas positif est signalé au sein de la famille, l'école conseille un autotest quotidien réalisé le matin avant d'amener son enfant en classe. Cette précaution est suivie le temps nécessaire (une semaine).

- Le port du masque pour les élèves n'est plus obligatoire dans l'établissement, mais laissé à l'appréciation de chacun.

- **Les parents d'élèves de CM1-CM2** sont invités à autotester leurs enfants deux fois par semaine. L'école remettra régulièrement ces tests fournis par les autorités sanitaires locales aux élèves concernés.

Concernant les personnels de l'école …

- Le port du masque pour les personnels n'est plus obligatoire dans l'établissement, mais laissé à l'appréciation de chacun.

- Même vaccinés, les personnels de l'école sont invités à effectuer un autotest Covid deux fois par semaine chez eux.

Concernant les gestes barrières …

- Les élèves se lavent les mains en entrant dans la classe le matin, avant le repas, avant de quitter l'école, après chaque passage aux toilettes avec de l'eau et du savon dans la mesure du possible.

- Aération des classes autant que possible lors des récréations ou des pauses méridiennes voire pendant les cours si la météo le permet.

-En cas de réunion collective dans l'établissement, suivant le nombre de participants, il pourra leur être demandé de porter le masque.

2. Organisation de la pause méridienne et des temps récréatifs

Les Maternelles déjeunent dans leur salle de classe.

Les élèves de CP, CE et CM déjeunent en dehors des salles de classe dans des espaces dédiés.

Les temps récréatifs sont organisés sans avoir besoin de séparer les différentes cohortes d'élèves.

3. Organisation et aménagement des espaces, gestion des flux.

Modalités d'entrées

Il est demandé aux parents des élèves de l'élémentaire de ne pas entrer dans l'enceinte de l'établissement le matin. Les enfants sont laissés à l'un des portails de l'école entre 8h20 et 8h30. (Le portail gris de la rue Kerklaan est ouvert à 8h15 pour permettre aux enfants venant à vélo de ne pas attendre dans la rue).

A 8h20, les élèves se rendent directement dans leur classe en utilisant les escaliers habituels si la classe est située à l'étage. En élémentaire, les enseignants se tiennent à la porte de la classe pour superviser les couloirs et le lavage des mains.

Pour les Maternelles, l'entrée se fait obligatoirement par le portail vert de la rue Cornélis Jolstraat. Les Asems accueillent les enfants à l'entrée du bâtiment et les guident dans les couloirs jusqu'aux classes. Les nouveaux élèves de Maternelle et les plus jeunes qui en auraient besoin pourront être accompagnés à la porte de la classe par **un** parent pendant les premières semaines. Masque et lavage des mains obligatoires pour l'accompagnant dans ce cas avant d'entrer dans les locaux.

Familles ayant des enfants en Maternelle

Les familles ayant des enfants en Maternelle entrent par le Portail vert (Cornelis Jolstraat) à 15 h10 (11h25 le mercredi). Les adultes n'entrent pas dans les bâtiments. Ils se placent devant les fenêtres de la classe concernée en faisant le tour du bâtiment si besoin. Les enseignants leur indiquent alors à quelle porte leur enfant sera raccompagné par l'ASEM. S'ils ont des enfants en élémentaire, ils les retrouvent dans cette même cour.

Familles n'ayant pas d'enfant en Maternelle

Les familles n'ayant pas d'enfant en Maternelle entrent **obligatoirement** par la Rue Kerklaan s'ils souhaitent retrouver leur enfant dans l'enceinte de l'école.
Les élèves de l'élémentaire peuvent sortir par la grille verte s'ils sont attendus à l'extérieur de l'enceinte, rue Cornélis Jolstraat.

Il est demandé aux parents de ne pas stationner dans les cours de récréation une fois leur(s) enfant(s) récupéré(s) et de ne pas se regrouper devant les portes de sortie du bâtiment et les portails d'accès aux cours de récréation.

Il est essentiel de préciser par avance à votre enfant où vous l'attendrez à la fin de journée (Cour maternelle ou cour élémentaire)

4. **Accompagnement psychologique (élèves et personnels)**

La psychologue, Mme Leclercq et l'infirmière, Mme Grandmarre sont à votre disposition pour répondre aux interrogations des personnels, des familles et des élèves.

psychologue@lyceevangogh.nl
infirmerie@lyceev&angogh.nl

Protocole rédigé suite au CHS du 9 mars 2022